

## Conférence INSPiration (Strasbourg): L'administration de demain.

A la demande des élèves administrateurs de l'INET/INSP (ancien ENA), Jésus De Carlos est intervenu le 23 mars à une conférence intitulée « *l'administration de demain* ».

### Résumé d'intervention

Si l'un des défis de l'administration de demain porte notamment sur « Comment maintenir la confiance de la population dans le service public ? », force est de constater que Président de la République a fortement fragilisé le contrat social en attaquant les agents publics d'une part et en les opposant aux autres salariés d'autre part. N'est-ce pas le contraire de la cohésion sociale ? L'intérêt général dépend de « *la capacité des individus à transcender leurs appartenances et leurs intérêts pour exercer la suprême liberté de former ensemble une société politique* » (CE, rapport public 1999). Or, la loi de Transformation de la Fonction publique du 6 août 2019 a fragilisé dangereusement la garantie d'un service public produit par des fonctionnaires. L'enjeu de demain est donc de préserver un modèle de Fonction publique qui favorise la production de services non marchand, avec des principes de mutabilité, d'égalité et de continuité. Si nous prenons l'exemple de la transformation numérique du service public. Remplir un document administratif ou travailler à distance ne deviennent efficaces que si la technique est au service du sens. Un sens du service public élaboré avec l'ensemble des fonctionnaires et contractuels et des usagers, ce qui implique que le droit à la participation, le collectif de travail et l'innovation doivent échapper au contrôle du « manager » et à une réponse standardisée. Il s'agit ici de s'interroger sur le sens et le bénéfice du service public.

Dans ce cadre, le rôle de l'encadrement supérieur est de ne pas se contenter de faire du « tout gestion » qui ne prendrait pas en compte les besoins de la population. Il s'agit ici davantage d'efficacité sociale que de rechercher l'efficacité et la performance au nom de la réduction de la dépense publique. L'administrateur, l'ingénieur et le conservateur doivent s'affranchir du *New public management* qui refuse toute accumulation d'expérience avec le changement régulier des organisations ; annihile toute capacité d'imagination du service public de demain et qui refuse toute possibilité de penser le réel autrement que par le prisme de la gestion de la pénurie. Il s'agit ici de s'interroger sur le rôle de l'encadrement et celui d'un statut protégeant de l'arbitraire et de toute pression politique.

Enfin, l'évaluation des politiques publiques impose la mise en place de contre-pouvoirs pour que l'autorité publique ne soit pas juge et partie. Le recours à des cabinets conseil remet en cause l'expertise des administrations, réduit considérablement la capacité d'adaptation et renforce le corporatisme professionnel. Dès lors, face aux conflits d'intérêts, comment exercer sa responsabilité professionnelle et garantir la qualité du service aux usagers ?